

**MAIRIE  
DE  
VILLEGLY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VILLEGLY**

**SEANCE DU 02 OCTOBRE 2023**

**Nombres de conseillers**

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

ADOpte A L'UNANIMITE

VOTE POUR : 12

VOTE CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**Domaine :**

**EQUIPEMENTS  
COMMUNAUX**

**Sous-domaine :**

**TRANSITION  
ENERGETIQUE**

**OBJET :**

**Mise en conformité  
Eclairage  
Complexe sportif  
Boulodrome  
Eglise**

**Demande de  
subvention 2024  
Conseil  
Départemental**

**N° 39/2023**

L'an deux mille vingt-trois, et le 02 Octobre à 19 Heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de la convocation : 25 Septembre 2023

Présents : Alain MARTY, Raymond BENOIT, Janine POUSSE, Jean MAURY, Emmanuel COULONVAL, Véronique BROUSSE, François DUVERT, Véronique MARCAILLOU, Stéphane AZEMA, Joëlle LEVEJAC, Vanessa SALANDINI, Christophe FOURES.

Absents excusés : Michel GREFFIER, Christine SANCHEZ, Emilie BELUCHE.

Mme Véronique MARCAILLOU a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe ses collègues que dans le cadre de sa politique de transition énergétique, il y a lieu de mettre en conformité l'éclairage des équipements suivants :

- Complexe sportif, boulodrome et église.

L'objectif est de remplacer des équipements énergivores par des LED.

Il dépose sur le bureau de l'Assemblée, un devis de travaux qui s'élève à 83 709,40 € H.T., soit 100 451,28 € TTC.

Il propose le financement suivant :

- Subvention Conseil Départemental : 40 000 €,
- Fonds communaux : 43 709,40 €.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, :

- **Approuve** cette opération qui s'élève 83 709,40 € HT,
- **Sollicite** auprès du Département au titre de 2024, une aide de 40 000 €,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme  
Le Maire,  
Alain MARTY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211104260-20231002-20231002DEL39-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Affichage : 03/10/2023